

nir pour moi, et luy ... [représentant] la forte reconnoissance, que ie luy en conserve.

Monsieur le Capitaine Muller passant icy vint me voir avec beaucoup de politesse; L'autre [gemeint der andere Zuger Tagsatzungsgesandte Christian Hermann] ie ne l'ai pas veu, mais ie luy fit faire des expressions honnetes, dont il en fut content. Avec M.<sup>r</sup> Muller il y avoit M.<sup>r</sup> le Capitaine aux Gardes [à Turin] land.<sup>e</sup> [Jost Anton] S[ch]mid; Nous parlames beaucoup des irregularitez qui sont arrivées dans quelques Cantons [cath.], et leurs troupes, et officiers; Ne m'en dites pas d'avantage, Monsieur, parceque i'en scai plus que vous, et tant[?] suffit[?] sans que io ricordi gli morti a ... [?]<sup>3</sup> per far piangere, come dice il Proverbio.

Je dois reponse a une lettre de M.<sup>r</sup> le Statthalder [von Uri, Karl Anton] P u n t e n e r. Je l'envoye a cachet volant; Vous me ferez plaisir de la montrer a M.<sup>r</sup> le Colonel [alt] landame [Josef Anton Püntener] son oncle, puisque elle est a cachet volant, et apres de la cachetter. ...

Messieurs nos deputez [wohl die der kath. Orte gemeint] auront passé sans doute [von Aarburg] a Olten, puisque on ne scait rien en contraire".

1) Ob es sich dabei um die u.a. in AH 56/53 genannte Maria Euphrosina E i s e n h u t handelt, muss dahingestellt bleiben.

2) s. EA VI 2, 1672 (Nr. 750)

3)

*et sans suffi*

*tant que io ricordi gli morti per  
far piangere, come dice il Proverbio.*

AH 64, 103-104

43

1692 Oktober 14., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. SECRETAIRE-INTERPRETE CHARLES-LEONARD]  
CRUAU DE LA BOULAYE [AN BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"Après avoir ferme le paquet qui vous sera rendu par vostre Expres, Jl en est arrivé un second de M.<sup>r</sup> vostre frere [dem Zuger Statthalter B e a t K a s-

p a r Zurlauben] qui prie S.E. [den franz. Ambassadeuren Michel-Jean A m e-  
l o t] de luy mander ce qu'elle souhaite qui vous soit donné et au ... [bour-  
sier von Baar, den Zuger Stadt- und Amtsrat Christoph I.] A n d e r m a t [t].<sup>1</sup>  
A l'égard de celui ci S.E. repond qu'il faut luy donner ... [10] pistoles,  
lesquelles seront pardessus les ... [40] que je vous envoie pour luy, ainsi  
aulieu de 40 il en aura 50. A vostre egard S.E. marque que comme Elle aura  
bientost occasion de vous voir, Elle prend sur elle le soin de reconnoistre  
vostre Zele, n'estant pas juste de vous considerer comme le commun des Pat-  
riottes. S.E. a cru devoir en user ainsi pour ne pas donner a connoistre a  
M.<sup>r</sup> vostre frere qu'il se fut rien passé dans cette affaire a son insu. Il  
faut ... [en] avertir [aussi] ... Andermatt."

Betrifft "la resolution<sup>2</sup> prise de nostre Canton et de payer 40 pistolles au  
sieur Boursier Andermat".

"Appartiennent à Nous"

- 1) Vermutlich ging es dabei um die dem mail./span. Ambassadeuren Graf Carlo  
C a s a t i gegenüber abgegebene Erklärung, das span. Bündnis zwar nach  
wie vor treu zu beobachten, die span. Niederlande aber auch in Zukunft als  
nicht ins Bündnis miteingeschlossen - Transgressionen! - zu betrachten,  
vgl. AH 48/24.
- 2) Vermutlich ist damit AH 41/14 gemeint.

Original, mit Dorsualnotizen von zwei verschiedenen Händen.  
AH 64, 105-106 - Blatt 106<sup>r</sup> leer

44

1707<sup>1</sup> Mai 15., Basel

A

SCHREIBEN VON [PHILIPP?] DIENAST [AN DEN ZUGER STADT- UND AMTS-  
RAT BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"Je n'ay pu faire reponse il y a aujourd'hui 8 jours à celle que vous m'avés  
fait l'honneur de m'escire le 5 de ce mois, qui m'a été bien rendue par le  
porteur, que j'ay envoyé incessamment suivant vos ordres à Huringuen, ou il  
est allé selon toutes les apparances avec celui que je l'ay fait accompagner  
avec plaisir, n'ayant temoigné autre chose pendant que je l'ay fait boire un  
coup ches moi que l'envie qu'il avoit de bien servir Mons.<sup>r</sup> votre Fils [wohl  
den Gardelt. B e a t F r a n z P l a z i d u s Zurlauben gemeint] Pour ce  
qui regarde votre recrue de 33 hommes, celui à qui je l'ay fait remettre est  
revenue aujourd'hui, et m'a apporté le paquet cy joint pour vous Monsieur,